



MUNICIPALITE

Préavis 2016-2021 / N° 47

Demande de crédit pour le remplacement de deux véhicules de la Voirie

Rolle, le 24 août 2020

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs,

Afin d'assurer les prestations et les missions de la Voirie, la Commune de Rolle dispose d'un parc de véhicules et machines important. Leur fonction, leur coût et leurs caractéristiques varient énormément puisque la gamme s'étend des camions équipés aux petites machines horticoles ou de chantier, en passant également par des véhicules utilitaires.

Pour rappel, les missions principales attribuées à la Voirie sont les suivantes : nettoyage quotidien du domaine public, entretien des espaces verts, entretien du patrimoine arboricole, entretien et aménagement des places de jeux, entretien des surfaces sportives, entretien et déneigement du domaine public, entretien du réseau d'assainissement, gestion des déchets ou encore décorations florales.

Le présent préavis a pour but d'inviter le Conseil communal à accorder à la Municipalité un crédit de Fr. 77'000.-- pour l'achat de deux véhicules thermiques, indispensables à la bonne exécution des missions des services de la Voirie. Il s'agit d'un équipement de remplacement des deux véhicules électriques type « MEGA E-Worker » qui sont aujourd'hui hors service, pénalisant le bon déroulement du travail de la Voirie, en ne permettant plus l'exécution de ses tâches quotidiennes de chargement/déchargement divers, de tournées des écopoints et des WC publics ainsi que l'entretien de la plage, des chaussées, des trottoirs et autres emplacements. Il importe aussi de préciser que la modernisation de la flotte permet d'améliorer sensiblement l'impact environnemental lié aux activités de la Voirie.

Nous étayons cet objectif de la manière suivante :

- le renouvellement des véhicules doit permettre de stabiliser, voire de réduire les coûts d'entretien ;
- le renouvellement des véhicules doit permettre de réduire concrètement les atteintes à l'environnement.

1. PREAMBULE

La Voirie utilise tout au long de l'année une gamme variée de véhicules allant de petites tondeuses à gazon aux véhicules légers.

Suite à l'utilisation intensive des véhicules électriques par les collaborateurs dans leurs tâches quotidiennes, les deux MEGA sont hors service, l'un depuis le mois de décembre 2019 et l'autre depuis début juillet 2020. Les cartes grises ainsi que les assurances ont été annulées.

Ces véhicules électriques ne sont plus adaptés pour le travail lié à la Voirie. Ils sont très sollicités, tant au niveau de l'utilisation courante des déplacements du personnel pour diverses tâches, qu'au niveau des charges, point sur lequel ces petits véhicules sont très pénalisants pour les utilisateurs.

Avec toutes ces sollicitations, ils sont inutilisables et/ou réparables pour une somme beaucoup trop importante. La Voirie fait appel à une entreprise spécialisée pour les réparations mécaniques et, depuis l'acquisition de ces deux véhicules en 2017 (première mise en circulation en 2012), les remises en état se sont succédé afin de garantir la continuité du travail de la Voirie.

Les réparations qui sont réalisées le plus régulièrement portent sur les points suivants :

- la baisse de puissance du moteur par intermittence ;
- les problèmes électriques récurrents, la plupart des témoins du tableau de bord ne s'allument plus ;
- les accessoires pour le service journalier ne sont plus utilisables ;
- l'ensemble des organes de sécurités, à savoir les amortisseurs, les freins, disques et plaquettes ainsi que le chargement du pack batterie, etc.

Nous attirons votre attention sur les montants des frais d'entretien et de réparation liés à ces deux MEGA qui s'élèvent à environ 46'000 fr. pour l'année 2019 et le 1^{er} semestre 2020, calculés en tenant compte des frais effectifs (voir tableau des frais d'entretien ci-dessous) et les coûts devisés des réparations des deux véhicules actuellement hors service.

Vous trouverez ci-dessous le descriptif des deux véhicules hors service :

Vhc N°	Marque	Fonction	Nb km	Mise en circulation	Date achat	Prix achat en Fr.	Coût réparation en Fr.
1	MEGA E-WORKER VD 65'724	Chargement/ déchargement divers, transport matériel pour manifestations	30'039	30.04.2012	Avril 2017	22'680.--	13'645.20
2	MEGA E-WORKER VD 73'045	Chargement/ déchargement divers, entretien plage, tournée écopoints et WC publics	45'069	30.04.2012	Août 2017	34'020.--	8'900.--

Nous précisons toutefois que pour les réparations coûteuses et spécialisées, et compte tenu des frais d'entretien y relatifs, une telle pratique se révélerait risquée économiquement parlant.

2. DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Afin de palier le problème du manque de véhicules actuel, la location d'une camionnette électrique ADDAX avec pont basculant a été effectuée pour une durée de 3 mois, et ceci pour un montant total de 3'554 fr.10, situation qui ne peut perdurer.

Cette location doit se poursuivre jusqu'au mois de septembre, conformément aux besoins de la Voirie pour la poursuite du travail de nettoyage de la ville, de la mise en place du programme hebdomadaire d'entretien des routes, trottoirs et chaussées et pour permettre d'intervenir en adéquation avec les besoins (transport, manifestations, chutes de feuilles, etc.).

Le remplacement de ces deux véhicules étant jugé indispensable, la Municipalité estime judicieux d'acquérir deux véhicules à même de garantir une meilleure qualité de prestations, tout en favorisant une plus grande souplesse au quotidien. En effet, après réflexion, il serait pertinent d'opter pour l'achat de véhicules adaptés au travail de force et une capacité de chargement beaucoup plus élevée, étant donné l'utilisation intensive du parc roulant de la Commune.

Dans un premier temps, des informations ont été collectées auprès de différents concessionnaires pour connaître les produits disponibles sur le marché et quelques contacts ont été établis avec des collègues d'autres services de voirie utilisant ce type de véhicules (Morges, Lausanne, Saint-Prex, Nyon) pour en connaître les performances.

Dans un second temps, les employés de la Voirie ont procédé à l'essai sur le terrain de 3 véhicules de dimensions équivalentes, deux thermiques et un électrique.

Ce test « grandeur nature » a confronté 3 modèles aux conditions réelles sur le terrain pour mettre en évidence leurs caractéristiques propres en termes de fonctionnalité, de maniabilité, de qualité et de puissance. Les critères d'accessibilité aux « organes internes » (en vue de leur entretien) et le prix ont également été pris en compte.

Deux d'entre eux se sont particulièrement distingués. Les concessionnaires en question ont établi des offres définitives ainsi que les coûts d'entretien à prévoir sur les 5 prochaines années.

Les 3 engins testés étaient les suivants :

Marque	Type	Prix achat HT	Distributeur	Remarque
ISUZU (thermique)	Camionnette, tribenne avec charge utile 1'250 kg, pont basculant	39'000.--	VUD Sàrl à Chavornay	En remplacement du véhicule N° 1

ADDAX-BENNE (électrique)	Véhicule utilitaire, benne courte basculante avec charge 1'000 kg	56'004.--	Garage du Rhône à Satigny	En remplacement du véhicule N° 2
ou				
PIAGGIO Porter Maxxi (modèle Kipper lang) (thermique)	Petit véhicule utilitaire, benne basculante longue avec charge utile de 790 kg	35'316.--	Garage des Saugettes à St-Prex	

3. ASPECT FINANCIER

Il n'est guère aisé de comparer le coût de chacun des modèles présentés. En effet, chaque marque propose un équipement de base quelque peu différent et, surtout, des options groupées qui ne sont pas forcément comparables d'une marque à l'autre.

Les montants offerts HT sont les suivants, pour un équipement sensiblement comparable :

- ISUZU **(thermique)** de chez VUD Sàrl Fr. 39'000.--
- ADDAX-BENNE **(électrique)** du Garage du Rhône Fr. 56'004.--
- PIAGGIO Porter Maxxi, modèle Kipper lang **(thermique)** du Garage des Saugettes Fr. 35'316.--

Ce projet d'acquisition s'inscrit dans une volonté municipale de poursuivre la mécanisation de la Voirie afin de le rendre plus performant encore, au profit des habitants et visiteurs de la ville de Rolle.

Le simple fait d'acquérir des véhicules modernes a un impact environnemental local favorable. En effet, les constructeurs et autres fournisseurs ont l'obligation, au niveau européen, de respecter des normes antipollution dont les exigences augmentent régulièrement. Par conséquent, nous utilisons, pour nos activités, des véhicules plus performants, moins gourmands en carburant et moins bruyants pour ne mentionner que les paramètres les plus importants.

Dès lors, compte tenu de l'essai concluant des deux modèles des véhicules thermiques, modèles "ISUZU" de l'entreprise VUD Sàrl et « PIAGGIO Porter » du Garage des Saugettes, la Municipalité vous recommande leur acquisition pour les montants précités, auxquels il conviendra d'ajouter les frais d'immatriculation et de pose de logos communaux, pour un montant supplémentaire estimé à 2'000 fr.

4. RÉSUMÉ

Avec le présent crédit, nous vous proposons de maintenir les moyens nécessaires au Service de la Voirie de manière à ce qu'il puisse accomplir les missions de base qui sont les siennes au profit des habitants, des entreprises et des hôtes de notre ville.

Ce crédit tient implicitement compte des réorganisations effectuées il y a peu et de leurs conséquences, de manière à limiter les dépenses au strict minimum.

Il part du principe de ne pas renouveler les deux « MEGA E-Worker », en considérant les coûts d'entretien de ces derniers comme trop importants et non maîtrisables.

Cette nouvelle acquisition est absolument indispensable pour le maintien des prestations attendues par la population de manière générale. Une attention particulière continue d'être portée sur les aspects environnementaux.

* * * * *

Fondée sur ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

C O N C L U S I O N S

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

vu le préavis 2016 – 2021 / N° 47 de la Municipalité du 24 août 2020,

entendu le rapport de la Commission des finances chargée d'étudier cet objet,

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

1. Octroie à la Municipalité un crédit de 77'000 fr. pour l'acquisition de deux véhicules thermiques du type ISUZU et PIAGGIO Porter (Kipper lang) ;
2. Autorise la Municipalité à imputer cette somme sur le compte No 4300.506010 acquisition de deux véhicules pour le service de la voirie ;
3. Autorise la Municipalité à emprunter ce montant en francs suisses, auprès de l'établissement financier qui aura offert les conditions financières les plus avantageuses ;
4. Autorise la Municipalité à amortir cette dépense, sur une période de 5 ans, à raison de 15'400 fr. par année, à porter en compte dès le budget 2021.

* * * * *

Approuvé par la Municipalité en séance du 24 août 2020.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



Denys Jaquet



Le Secrétaire



Julien Bocquet

1^{re} séance avec la Commission des finances : selon calendrier général

Municipal délégué : M. Loïc Haldimann